



Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

DISCOURS DU MAIRE

2017

Mesdames, Messieurs les membres du conseil, citoyennes, citoyens de Saint-Denis,

Conformément aux obligations du Code municipal du Québec, il me fait plaisir de vous faire rapport sur la situation financière de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie. Le rapport inclut également une mention des rémunérations de base et des rémunérations additionnelles que les membres du conseil reçoivent de la municipalité ou de tout organisme mandataire de celle-ci ou supra municipal. Sont ici présentées différentes informations sur la situation financière de la municipalité ainsi que les orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations.

1. LES ÉTATS FINANCIERS 2016 – EXTRAIT DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

REVENUS – Fonds d'administration	832 892 \$
DÉPENSES –Fonds d'administration	899 289 \$
EXCÉDENT AVANT AFFECTATIONS	(66 397) \$
TRANSFERT À L'ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	79 880 \$
SURPLUS NET POUR 2016	(26 627) \$
SURPLUS ACCUMULÉ AU 31-12-2016	125 306 \$

2. DONNÉES SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2017

- L'évaluation imposable pour 2017 selon la dernière mise à jour est de 89 703 100 \$.
- Le taux de taxe foncière générale est fixé à 0,64 \$ / 100 \$ d'évaluation pour l'année, conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2017.
- Le taux de taxe spéciale pour le service de la dette (règlement d'emprunt) est fixé à 0,06 \$ / 100 \$ d'évaluation pour l'année, conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2017.
- Le tarif de compensation pour l'enlèvement, la destruction des déchets et la récupération des matières secondaires est fixé, pour l'année 2017 à :

Résidentiel permanent :	115,00 \$
Résidentiel saisonnier :	115,00 \$
Ferme :	115,00 \$
Petit bureau, petit commerce :	115,00 \$
Commerces et ferme avec conteneur de 2 verges cubes et plus :	57,50\$/verge cube

- Le tarif de compensation pour la vidange des boues de fosses septiques, des fosses de rétention et des puisards est fixé, pour l'année 2017, à :

Résidentiel permanent :	81,00 \$
Résidentiel saisonnier :	40,50 \$
Entretien système traitement par UV :	493,44 \$ ou 503,62 \$

Le budget prévoyait des revenus et des dépenses équilibrés de 815 092 \$. Après dix mois d'opérations, nous pouvons affirmer que les fonds ont été administrés selon les disponibilités budgétaires et que cet équilibre demeure actuellement

LA RÉMUNÉRATION ET LES ALLOCATIONS DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL

Selon l'article 11 de la loi sur le traitement des élus et élues municipaux, il est demandé au maire d'inclure dans le rapport annuel, une mention des rémunérations et des allocations de dépenses des membres du conseil.

Le maire reçoit une rémunération de 3 865.94 \$ et une allocation de dépenses de 1 932.97 \$ pour l'année 2017.

Le maire reçoit également de la MRC, pour l'année 2017, à titre de membre du Conseil, membre du Comité administratif, membre de la Commission d'Aménagement et maire délégué au Tourisme, une rémunération de 4 283.68 \$ et une allocation de dépenses de 2 141.96 \$.

Chacun des conseillers et conseillères reçoit une rémunération de 1 289.40 \$ et une allocation de dépenses de 644.70 \$ pour l'année 2017.

Voici les principaux dossiers qui ont retenu notre attention en 2017:

➤ **Collecte et assainissement des eaux usées**

Afin de répondre à certaines interrogations soulevées par le MAMOT et dans le but de faire progresser significativement le dossier, nous avons donné un mandat à la firme WSP avec qui nous travaillons actuellement. Un site ainsi qu'un système de traitement ont été acceptés par le MAMOT et le Ministère de l'Environnement en tenant compte du rapport qualité/prix. Une demande a été déposée à la CPTAQ pour l'utilisation des terrains retenus. La réponse de la CPTAQ est positive, mais avec une contrainte que nous respecterons, soit une aliénation d'une infime partie des terrains, tout en respectant la vocation agricole de la grande majorité du site projeté.

Les étapes à venir sont:

- a. Des relevés géotechniques principalement sur le site de la station de pompage ainsi que sur le site du traitement des eaux usées.
- b. Une confirmation de la part du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports à l'effet que certains travaux conjoints sont inscrits dans leur plan d'intervention.
- c. L'engagement de firmes spécialisées.
- d. La préparation de plans et devis.

Il est important de noter que certaines de ces étapes pourront éventuellement se faire en parallèle.

Compte tenu de l'avancement du dossier, et espérant un financement adéquat qui respecte la capacité de payer de nos concitoyens, il est permis de prévoir un appel d'offres au cours de la prochaine année et la réalisation du projet pour 2019.

➤ **Voirie municipale**

Outre l'entretien normal de notre réseau routier, nous avons fait la pose d'enduit bitumineux sur une portion de la rue Raymond et sur une portion de la route de l'Église.

L'entretien routier implique la réparation de différents ponceaux, ponts et traverses. Dans cette optique, nous avons effectué des travaux importants dans le rang de la Haute-Ville.

De plus, nous avons procédé au lignage de l'ensemble des rues de la municipalité.

Mentionnons également que nous avons effectué des réparations à différents endroits, notamment dans le Rang de l'Embarras et sur le Chemin de la Grève Est.

Il est important également de souligner que nous en étions à la première année d'une entente de trois (3) ans pour l'entretien hivernal des routes municipales et d'une entente de deux (2) ans pour la vidange des fosses septiques.

➤ **Gestion des matières résiduelles**

Depuis janvier dernier, le regroupement, dont nous faisons partie, a une entente pour la collecte des déchets, des matières recyclables et des matières organiques avec la firme Gaudreau Environnement, et ce, pour trois (3) ans avec une option pour deux (2) années supplémentaires.

Pour les plastiques agricoles, nous continuons notre entente avec Gaudreau Environnement. Le coût du tonnage des matières recyclables étant la moitié de celui des déchets, nous exhortons fortement nos concitoyens utilisateurs à profiter de ce service, ce qui a pour but, non seulement d'être bénéfique pour l'environnement, mais également, de diminuer de façon importante la facture totale à inscrire au budget de la municipalité.

➤ **Service de protection incendie**

Beaucoup de travail est fait par la Régie pour être en mesure de dispenser un service sécuritaire en protection incendie dans les cinq (5) municipalités concernées, la municipalité de Mont-Carmel étant un membre à part entière, depuis janvier dernier.

Notre régie, en accord avec le coordonnateur régional et un comité mis en place par la MRC de Kamouraska, travaille avec ses partenaires à la mise en place d'un système intégré de communications tant au niveau régional qu'en ce qui concerne la centrale d'appel.

Différents travaux ont été faits sur un certain nombre de citernes. D'autres travaux majeurs devront être faits durant la prochaine année.

Monsieur Christian Lévesque, conseiller de notre municipalité, a assumé la présidence de la Régie avec brio. Je profite de l'occasion pour le remercier pour le

magnifique travail qu'il a accompli. Je peux vous assurer qu'il a été un digne représentant de notre municipalité auprès de cette instance.

➤ **CCU**

Le Comité consultatif en urbanisme a continué son travail afin de favoriser, dans le respect de nos règlements, le développement de notre municipalité. Il est important de s'assurer que toute nouvelle construction et/ou toute modification à une construction existante respectent la réglementation municipale ainsi que le schéma d'aménagement de la MRC et ce, par équité envers l'ensemble des citoyens de notre municipalité

Mentionnons également de nombreuses rencontres pour des projets de développement futurs dans notre municipalité ainsi que diverses interventions auprès de la CPTAQ.

Des remerciements s'adressent à tous les membres du comité.

➤ **Culture**

La bibliothèque, tout en maintenant son offre de service à toute la population, continue sa collaboration avec l'école et organise diverses activités tel le club de lecture.

Au cours de la dernière année, ce qui retient le plus notre attention peut se résumer en un mot : augmentation. Augmentation du nombre de membres; augmentation de la section «littérature jeunesse», car de plus en plus de jeunes profitent du service offert; augmentation significative de la collection privée grâce à des dons de livres et ce qui est important, des éditions de plus en plus récentes.

Soulignons également que, encore cette année, la bibliothèque a procédé à une vente de livres usagés qui a été un véritable succès, ce qui permet aux responsables d'apporter diverses améliorations.

Merci à toutes les personnes qui s'investissent, jour après jour, afin d'offrir un service de qualité indispensable à toute la population.

Le Cercle des Fermières

Ses membres continuent de perpétuer nos traditions, notamment par le tissage et des ateliers de tricot.

Plusieurs activités et/ou ateliers sont offerts à ses membres, notamment l'organisation d'expositions mettant en valeur leur savoir-faire.

De nombreuses personnes de notre communauté y participent et la municipalité se fait un devoir de les soutenir, tant au point de vue physique que financier.

Nos remerciements à tous les membres, principalement aux membres du conseil d'administration.

L'Association Patrimoniale, tant par la Maison Chapais que par ses Jardins oubliés, contribue de façon exceptionnelle au rayonnement de la culture, non seulement au niveau local, mais également à l'extérieur de notre municipalité. À cet effet, elle a procédé à l'installation de panneaux de signalisation sur certains axes routiers de la région.

Nos félicitations aux membres du conseil d'administration qui ont accepté de continuer leur bénévolat au sein de l'organisme ainsi qu'aux nouveaux administrateurs.

Le Symposium de peinture du Kamouraska

Notre municipalité est, depuis de nombreuses années, un partenaire important de cet événement. Cette année, nous avons reçu vingt-quatre (24) peintres. Plusieurs d'entre eux se sont signalés en remportant différents prix.

Il est important de souligner qu'à la demande du comité organisateur du Symposium, et ce, depuis quelques années, le souper de fermeture, communément appelé « Souper des Présidents », se tient dans notre municipalité. Nous considérons que c'est un magnifique outil de promotion, compte tenu que la majorité des artistes présents et/ou des invités proviennent de différentes régions du Québec, et même de d'autres provinces.

Nos félicitations au comité organisateur, particulièrement à Madame Mireille D. Bérubé et Monsieur Réal Lévesque, membres du Conseil d'administration du Symposium.

➤ **Loisirs**

L'Association sportive, en plus d'organiser les fêtes de la St-Jean, a présenté son traditionnel Festi-Hockey, une soirée Super Bowl et une activité à l'occasion de l'Halloween.

Elle est particulièrement très présente auprès des jeunes par l'organisation de différentes activités telles que des cours de patinage et de hockey et la gestion du terrain de jeux.

Des remerciements à Monsieur Jean-René Landry et à son équipe pour le travail accompli. Nos félicitations aux nouveaux membres du conseil d'administration et l'assurance de notre entière collaboration dans la poursuite de leurs activités.

Le Centre Plein-Air demeure un incontournable par son offre de service pour le ski de fond, la raquette et la glissade.

Il est également très présent dans la communauté par son traditionnel souper Bar-B-Q ainsi que par l'organisation de différentes activités.

La Moisson dorée, outre ses activités régulières, continue d'organiser des sessions hebdomadaires de "viactive".

Dans une communauté comme la nôtre, il est important de procurer à nos aînés des activités qui leur sont propres et qui leur conviennent. Dernièrement, plusieurs de ses membres se sont rencontrés au complexe municipal afin de préparer des tartes aux pommes qui ont été offertes, gracieusement, aux citoyens de notre municipalité de plus de quatre-vingt (80) ans. Ce geste de partage mérite d'être souligné et nous les encourageons à récidiver, tout en les assurant de notre collaboration pleine et entière.

Le conseil d'administration met toutes ses énergies à répondre aux besoins exprimés et nous les en remercions.

➤ **Comité de développement**

Au début de l'année, lors de son assemblée générale, le comité a accueilli deux (2) nouveaux administrateurs, messieurs Jean-Guy Desjardins et André Lépine. Monsieur Christian Lévesque en assume la présidence et Madame Nathalie Desjardins, la vice-présidence.

Le principal dossier qui a retenu l'attention, et ce, tout au cours de l'année, est celui de la fermeture du dépanneur. Même avant sa fermeture officielle, le comité a tenu de nombreuses rencontres avec la propriétaire ainsi qu'avec des intervenants impliqués dans le dossier, telle que la SADC du Kamouraska dont l'expertise a été d'une grande aide dans ce dossier complexe.

Suite à la fermeture, le comité de développement n'a pas baissé les bras, a continué et continue encore, sans relâche, à travailler à la relance de ce commerce important pour l'ensemble de notre municipalité. D'ailleurs, lors d'une assemblée publique, convoquée pour parler de l'avenir de notre municipalité, à laquelle plus de cent (100) citoyens et citoyennes ont participé, le principal sujet abordé a été celui du dépanneur. Nous tenons à signifier aux membres du comité de développement ainsi qu'à l'ensemble de la population, que le conseil municipal en fait également un dossier prioritaire et qu'il mettra tout en œuvre, de concert avec le comité, afin d'en arriver à une conclusion positive pour la relance du dépanneur, et ce, le plus rapidement possible.

Parallèlement, le comité continue de chapeauter deux événements très importants dans la région soit:

- Le Grand Salon des produits régionaux qui devient un incontournable. Le secteur de l'alimentation se veut de plus en plus le moteur de l'activité. Nos remerciements et nos félicitations à Madame Sylvie Lévesque et à toute son équipe.

- Le “ Noël au coeur du Kamouraska “ en sera à sa douzième édition dans quelques jours, et son succès est déjà assuré. De nombreux bénévoles s’investissent, année après année, dans cette activité et nous leur en sommes reconnaissants. Encore cette année, l’évènement se tiendra sur deux fins de semaine, ce qui permet une plus grande visibilité, particulièrement pour le “ Marché de Noël “. Le sous-comité, qui organise l’évènement, a choisi de mettre l’emphase sur la famille et la majorité des activités de la deuxième fin de semaine va dans ce sens. Il est à espérer que la population s’appropriera l’évènement.

➤ **Comité d’embellissement**

La municipalité, ayant renouvelé son adhésion aux Fleurons du Québec, et ce, pour une période de trois (3) ans, nous avons obtenu un troisième fleuron et nous en sommes très fiers.

Les membres du comité continuent à entretenir et à fleurir différents endroits publics comme par les années passées. De plus en plus de citoyens(es) fleurissent leurs propriétés et il est à souhaiter que ce mouvement s’amplifie afin d’offrir à nos visiteurs une image encore plus attrayante.

Merci aux bénévoles, particulièrement Mesdames Hélène Bonenfant, Doris Rivard, Colette Garon, Cécile Garon, Jacqueline Garon, Micheline St-Hilaire et Messieurs Gabriel Garon et Réal Lévesque.

➤ **Chapelle**

Ce lieu unique, tant par son positionnement que par son histoire, en fait un incontournable dans la vie de notre communauté. En faisant l’acquisition de la chapelle, la municipalité voulait s’assurer qu’elle continuerait à jouer son rôle de rassembleur sur le plan social, communautaire et culturel.

Afin de bien encadrer son utilisation, nous avons mandaté le comité de développement pour s’occuper de la gestion de la chapelle et du presbytère adjacent.

En ce qui concerne la chapelle, le comité de développement a créé un sous-comité qui voit à animer le site. Formé de bénévoles dévoués et imaginatifs, diverses activités ont eu lieu, telles que conférences historiques, conférence de presse et autres activités. Ce sous-comité, suite à un sondage qu’il a effectué dernièrement auprès de la population, travaillera, au cours des prochaines semaines, à une programmation qu’elle présentera au comité de développement.

Nous sommes conscients que des améliorations doivent être apportées afin de rendre le site plus accessible et plus attrayant. Dès l’été dernier, une cure de rafraîchissement a été faite à l’intérieur de la chapelle. Merci à Messieurs Lucien Bonenfant, Hervé Bérubé, André Lépine, Yves Gagnon et René Gagnon pour leur implication.

Grâce à une subvention du Fond de Développement des Territoires de la MRC de Kamouraska, volet amélioration des milieux de vie, des rénovations majeures seront entreprises au cours des prochains mois. Toutefois, nous sommes conscients qu’il y

aura encore place à des améliorations. De concert avec le comité de développement et son sous-comité, la municipalité verra à établir un échéancier qui sera à la satisfaction de tous. À cet effet, les revenus générés par la location du presbytère de la Grève seront mis à contribution.

Orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations

Le budget 2018 et le plan triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020 seront élaborés et adoptés en fonction des orientations stratégiques et des priorités d'actions déjà déterminées par le Conseil municipal, et qui se veut une poursuite des actions entreprises durant les dernières années :

- Donner à la population de Saint-Denis des infrastructures municipales adéquates tout en respectant les besoins de chacun ;
- Mener à terme le projet de réseau de collecte et d'assainissement des eaux usées ;
- Poursuivre l'amélioration du réseau routier local suivant les priorités établies;
- Conserver un fardeau fiscal équitable pour tous les contribuables;
- Voir à l'efficacité de la gestion municipale, en regard des besoins de la population ;

Les prévisions budgétaires 2018 seront présentées et adoptées lors d'une séance extraordinaire devant se tenir avant la fin de décembre. Tous les contribuables et organismes désirant présenter une demande particulière ont été invités à le faire par écrit avant le 15 novembre prochain, et aussi à venir assister à la présentation du budget.

Les listes de contrats depuis le rapport sur la situation financière en date de novembre 2016

Liste des contrats comportant des dépenses de plus de 25 000 \$

Suite à l'adoption par le Gouvernement du Québec de la loi 122, la liste de ces contrats est maintenant disponible sur le site SEAO. Pour vous permettre d'y accéder, vous trouverez le lien nécessaire sur le site internet de la municipalité au www.munstdenis.com

Liste des contrats de plus de 2 000 \$ avec un même contractant totalisant plus de 25 000 \$

Suite à l'adoption par le Gouvernement du Québec de la loi 122, ces informations sont désormais disponibles sur le site internet de la municipalité au www.munstdenis.com

Toutefois, compte tenu des délais, veuillez prendre note que ces données seront disponibles uniquement à compter de janvier 2018 pour les contrats de l'année 2017. Par la suite, au cours du mois de janvier de chaque année, la liste des contrats de l'année antérieure sera disponible.

Conclusion

2017 est la dernière année du mandat que vous nous aviez confié en 2013. À ce jour, nous espérons avoir répondu à vos attentes. Un merci tout à fait spécial à Mesdames Annick Mercier et Marie-Hélène Dumais, ainsi qu'à Messieurs Christian Lévesque et Denis Moreau qui ont choisi de quitter le monde municipal. Cependant, je sais

pertinemment qu'ils continueront de s'impliquer à différents niveaux pour le mieux-être de notre population. Votre apport a été important et continue de l'être. Nous avons besoin de vous!

Merci également aux employés (es) pour leur disponibilité et leur travail consciencieux.

Jean Dallaire, maire